

Aide à mourir : déclaration protestante suite à l'annonce d'Emmanuel Macron

A Paris, le 11 mars 2024

[Suite à l'entretien du Président de la République paru dans La Croix et Libération](#) à propos de la loi qu'il envisage pour l'aide à mourir, la Fédération protestante de France tient à partager que cet entretien donné par Emmanuel Macron se situe dans la continuité des échanges du [dîner à l'Élysée avec les cultes du 8 février 2024](#), et celui de [l'entretien avec la Ministre de la Santé avec les présidents de la FPF](#) et de [la Commission Éthique et société](#) de la FPF le 29 février 2024.

Cet entretien appelle plusieurs remarques :

- Il est à noter une inversion dans le propos. Alors que lors de nos échanges avec le Président et la Ministre, il était question du développement dans un premier temps d'une culture de soins palliatifs dans le cadre d'un plan pluriannuel (formation, offre sur l'ensemble du territoire, recherche, diversification des lieux : EPHAD, domicile), avec l'ouverture d'une possibilité du don de la mort comme ultime recours là où la médecine n'offre pas de solution. Depuis l'entretien avec La Croix et Libération, l'ordre est inversé. L'aide à mourir est d'emblée envisagée comme un possible lorsque la détresse d'un malade dans des situations très cadrées ne permet plus de supporter la souffrance. De fait, la possibilité du don de la mort apparaît comme première ; le développement d'une culture palliative seconde, voire secondaire !
- Ne s'agissant que d'un entretien dans la continuité de nos échanges, nous écrivons ce jour à la ministre de la Santé pour disposer dès que possible du projet de loi. [La commission Éthique et société](#) de la Fédération protestante de France examinera le texte du projet de loi. Elle préparera un plaidoyer à l'intention des parlementaires afin de nourrir leurs débats, notamment en relevant les limites du projet de loi, les points d'accord, de vigilance et de désaccords.
- La Fédération réaffirme sa demande de développement d'une culture de soin palliatif en France et assurera son rôle de vigie pour sa mise en œuvre effective.

Pasteur Christian Krieger,
Président de la Fédération protestante de France

Contact presse :

Juliette Angeletti ; juliette.angeletti@federationprotestante.org ; 0777231677